Image not found or type unknown

# Test salivaire droit routier

Par **Onclecharlie**, le **28/01/2024** à **08:48**

Bonjour je me suis fait contrôlé pour faire un test salivaire mais le gendarme a pris le flacon et est repartir contrôle des autre automobilistes est ce que c'est nulle si le gendarme ne reste pas devant l'auto avant d'avoir les résultats. Merci

Par **Marck.ESP**, le **28/01/2024** à **09:03**

Bonjour et bienvenue
Il n’y a pas vice de procédure pour cette raison, mais rien de vous empêche de consulter un acocat.
Bonne suite

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés